

COMMUNE DE BRAZZAVILLE

Le Conseil statue sur l'usage commercial des motocyclettes



L'usage à titre commercial des taxis-motos dans le périmètre de Brazzaville fait partie des sujets inscrits à l'ordre du jour de la troisième session ordinaire administrative du Conseil départemental et municipal ouverte le 19 sep-

tembre dans la capitale congolaise. « Les taxis-motos servent certes à résoudre le problème du chômage des jeunes et à pallier les difficultés de transport, mais sont aussi à l'origine des accidents de circulation à cause

de la mauvaise conduite, du non-respect du code de la route et des règles de sécurité », a indiqué le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba.

Page 2

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Relancer les bourses scolaires au secondaire



La relance des bourses scolaires envisagées

Le Conseil national de l'Enseignement primaire et secondaire a recommandé la relance des bourses et aides scolaires pour les élèves des collèges et des lycées. L'augmentation du quota de recrutement du personnel enseignant et administratif, l'équipement des laboratoires, la formation continue des encadreurs et directeurs des études font également partie des recommandations du conseil.

Page 4

SANTÉ PUBLIQUE

Les gestionnaires de projets formés au suivi-évaluation



Les responsables des projets

ciaires des subventions du Fonds mondial renforcent leurs capacités en matière de planification et de suivi-évaluation. Organisée par le Programme des Nations unies pour le développement, cette formation vise à relever les insuffisances constatées dans la manière de conduire les projets de santé publique.

Page 5

GOVERNANCE

Vulgarisation du code de transparence dans la gestion des finances publiques



Les participants

Les responsables des projets liés à la lutte contre le sida et la tuberculose ainsi que les acteurs de la société civile bénéfi-

Editorial

Citoyenneté

Page 2

ÉDITORIAL

Citoyenneté

Selon le dictionnaire Le Robert, la citoyenneté est le fait pour un individu d'être reconnu officiellement comme citoyen d'un État. Avec le temps, la notion a dépassé cette stricte limite pour devenir une forme d'agissement ou de comportement qui cadre avec les prescriptions morales et éthiques édictées par la société.

Consciente des dérives que prend la société congolaise, l'association « Mouvement des jeunes congolais pour la réflexion et l'analyse » multiplie des initiatives s'inscrivant dans la promotion et la vulgarisation de la notion de citoyenneté. Elle procède ainsi par des campagnes de conscientisation de la société congolaise en général et de la jeunesse en particulier sur les notions de civisme, de culture de paix et du vivre-ensemble.

Ce combat a tout son sens et en vaut la peine au moment où des facteurs sociaux exogènes et endogènes sont actuellement à l'origine de la montée inquiétante de la violence dans les milieux familiaux et scolaires.

Les porteurs de cette initiative ont assurément constaté que la paix et le vivre-ensemble sont dangereusement menacés par l'intolérance, l'égoïsme, la pauvreté, les injustices, la corruption, l'impunité....

De ce fait, ils exhortent, au cours de leurs différentes communications publiques, les gouvernants et la société civile à prendre à bras-le-corps la lutte contre ces fléaux qui enfonce progressivement notre société dans l'abîme.

Les Dépêches de Brazzaville

BRAZZAVILLE

Le Conseil municipal statue sur l'usage commercial des motocyclettes

La troisième session ordinaire administrative du Conseil départemental et municipal de Brazzaville s'est ouverte le 19 septembre. Les conseillers vont débattre sur plusieurs affaires parmi lesquelles la réglementation de l'usage des motocyclettes à but commercial dans la capitale congolaise.



Des taxis-motos en attente des usagers

Dix projets de délibération à caractère socio-économique et culturel sont en examen au cours de la session dirigée par le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieu-donné Bantsimba.

En premier, le Conseil municipal va mener une réflexion approfondie sur la réglementation des taxis-motos dans le périmètre urbain de Brazzaville. Il s'agira pour les conseillers d'étudier les modalités pratiques adaptées, afin de réguler cette forme de transport public qui prend de l'essor, mais aux conséquences fâcheuses.

« La session ordinaire administrative qui s'ouvre ce matin nous permettra de nous prononcer sur le secteur des taxis-motos dans la ville de Brazzaville. Les taxis-motos,

pourtant interdits dans le périmètre urbain, servent certes à résorber le problème du chômage des jeunes et à pallier les difficultés de transport, mais sont aussi à l'origine des accidents de circulation, à cause de la mauvaise conduite, du non-respect du code de la route et des règles de sécurité. Il est donc nécessaire d'assainir cette activité », a souligné le député maire de Brazzaville, Dieu-donné Bantsimba.

Au cours de cette session qui va se clôturer le 29 septembre prochain, le Conseil municipal va aussi examiner la possibilité d'autoriser la signature d'une convention-cadre de coopération entre la mairie de Brazzaville et l'Université Marien-Ngouabi. Cette convention-cadre vise, entre autres, « à créer des conditions

d'une action concertée permettant d'assurer un meilleur encadrement » des étudiants de l'alma mater, en mettant un accent particulier sur l'employabilité des jeunes.

Les élus locaux vont aussi statuer sur les projets de délibération portant gestion des marchés domaniaux et réglementation de l'utilisation des instruments de musique et application des pénalités sur les nuisances sonores dans la capitale.

De même, ils vont profiter des onze jours de session pour statuer sur le projet de délibération autorisant la signature du protocole relatif à la construction et la gestion du bâtiment annexe du centre culturel de Poto-Poto, 3^e arrondissement de Brazzaville.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa-RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

SÉNAT

Pierre Ngolo : « Je prends l'engagement de ne pas décevoir tous ceux qui m'ont fait confiance »

Réélu le 13 septembre dernier à la tête du Sénat, pour un nouveau mandat de six ans, Pierre Ngolo a été l'unique candidat au poste de président de la chambre haute du Parlement lors du renouvellement du bureau. Le président sortant a bénéficié de la confiance de tous les votants, soit 72. Revenons sur certains de ses engagements pris et sur le parcours de Pierre Ngolo.

Dans la chaleur de sa réélection, le président de la chambre haute du Parlement a rappelé que cet acte historique l'investit plus d'une lourde charge. « *Cela me rend perplexe, interrogateur eu égard à la complexité et à l'immensité de la responsabilité. La force d'un être humain se jugeant par la capacité à faire face aux épreuves, à braver les difficultés, à les surmonter, je prends ici l'engagement de ne pas décevoir tous ceux qui m'ont fait confiance et à qui j'exprime ma profonde gratitude* », a-t-il lâché.

Se félicitant de la confiance renouvelée à son égard, il a remercié le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, pour tous les sacrifices qu'il a consentis et qu'il n'arrête de consentir pour le Congo et pour la démocratie dans le pays.

Selon Pierre Ngolo, la rétrospective de la mandature précédente, qui a mis en évidence les succès engrangés et cerné les limites constatées, a placé la 4e législature sous le signe de l'excellence. Le postulat pour l'excellence exprime, a-t-il dit, la volonté manifeste de fortifier les avancées du passé afin que le Sénat pèse de plus en plus lourd sur l'arène nationale. « *Nous voici dorénavant à l'épreuve et nous n'avons pas le droit de décevoir ceux qui, pendant six ans, ont le regard et*



l'espoir tournés vers nous. Les chantiers sont divers et variés sur lesquels les Congolais jugeront de notre sérieux et de notre efficacité », a martelé le président

Le président du Sénat réélu, Pierre Ngolo DR du Sénat.

Il a, par ailleurs, invité les sénateurs à être constructifs, dignes et conséquents dans le vote des lois et le

traitement de toutes les affaires soumises à leur appréciation. Ceci dans le contrôle de l'action gouvernementale et dans l'action d'assainissement de l'environnement économique et social du pays. « *La marche ascendante vers l'excellence que nous nous sommes dictée comme ligne directrice de notre action pendant les six ans à venir couvre naturellement tout le champ de compétence du Sénat. La diplomatie parlementaire ne saurait donc être en marge de cette orientation* », a-t-il conclu.

Qui est Pierre Ngolo ?

A 69 ans, Pierre Ngolo est un pur produit de l'Union de la jeunesse socialiste congolaise (UJSC), jeunesse du Parti congolais du travail (PCT) où il a mené une vie militante au niveau des instances intermédiaires (scolaires, universitaires, communales, départementales et nationales). Il a participé à la Conférence nationale souveraine en 1991 en qualité de responsable d'une association proche du PCT.

Son ascension politique commence au lendemain de la guerre du 5 juin 1997, où Pierre Ngolo fut Premier secrétaire du Conseil national de transition (Parlement de transition mis en place) de 1998 à 2002. Député d'Ongogni dans les Plateaux, puis

de Ouenzé, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville de 2002 à 2012. Pendant cette période, Pierre Ngolo est Premier secrétaire de l'Assemblée nationale.

Au plan sous-régional, Pierre Ngolo a présidé le parlement de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) de 2010 à 2012. Cela après avoir gravi les différents échelons au niveau de cette institution. Membre du parlement africain à compter de 2017, il est depuis juin 2019 coordonnateur de l'Association des Sénats d'Afrique.

Pierre Ngolo est né le 27 juin 1954 à Etoro, dans le district de Gamboma. Titulaire d'une licence en philosophie à l'université Marien-Ngouabi, il a obtenu une maîtrise en philosophie à l'université de Reims Champagne-Ardenne, en France.

Professeur certifié des lycées, il a enseigné la philosophie dans les lycées de Brazzaville de 1978 à 1981 avant d'assumer les fonctions de directeur de cabinet du ministre de la Jeunesse et des Sports en 1993. En 1995, Pierre Ngolo est élevé au rang d'inspecteur des lycées.

Grand officier dans l'ordre du Mérite congolais, Pierre Ngolo est élevé, à titre exceptionnel, dans l'ordre du Mérite communautaire à la dignité de Grand officier de la Cémac.

Parfait Wilfried Douniama

BONNE GOUVERNANCE

La CNTR s'approprie le code relatif à la transparence

La Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) organise du 19 au 23 septembre à Brazzaville, avec l'appui du cabinet BMP, le séminaire de renforcement des capacités de ses membres et leurs collaborateurs sur l'appropriation de la loi n°10-17 du 9 mars 2017.

La loi portant code relatif à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques découle de la directive communautaire n°06/11-UEAC-190-CM-22 adoptée par le Conseil des ministres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). L'objectif principal visé par cette formation est de développer et de renforcer les compétences de la CNTR. Il s'agit notamment des capacités liées à la surveillance du respect par l'ensemble des entités publiques de l'application du code relatif à la transparence dans les différentes phases de la chaîne de planification, de programmation, de budgétisation et de suivi-évaluation du cycle de gestion budgétaire axée sur les résultats, a rappelé le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua.

« *Dans son évolution, la CNTR est appelée à jouer un rôle prépondérant de surveillant du respect des lois et règlements en vigueur dans la mise en œuvre des opérations finan-*



cières mais aussi d'accompagner les entités publiques dans le processus de basculement en janvier 2024 du système actuel de gestion des finances publiques d'une logique de budget-moyens à une logique de budget-programme, et donc de gestion budgétaire axée sur les résultats », a-t-il déclaré.

Ainsi, cet atelier est pour les organisateurs le cadre par excellence des discussions autour des grandes orientations sur la transparence et la redevabilité envisagées par le gouvernement

pour l'amélioration de la gestion des finances publiques. Surtout pour bien assimiler le passage du budget d'Etat en mode budget programme. « *Il constitue aussi un cadre de discussions sur les moyens à mettre en œuvre et les mesures préconisées afin de mobiliser les ressources nécessaires au financement des dites politiques. Il donne l'occasion de nous imprégner des directives communautaires contenues dans le code sur la transparence en vue de permettre aux membres de la CNTR de*

mieux s'approprier ce nouveau cadre de gestion des finances publiques qui balise la voie pour la mise en œuvre de la réforme et élaborer son plan stratégique pluriannuel », a poursuivi Joseph Mana Fouafoua. Les participants suivront, en effet, plusieurs modules dont la présentation de la réforme Cémac et son impact sur la Gestion des finances publiques au Congo ; les processus, procédures et outils de la chaîne planification-programmation-budgétisation-suivi-évaluation

(PPBSE) ; les structures et procédures budgétaires. Il s'agira aussi de l'architecture des programmes et leur budgétisation ; la loi des finances : structure, présentation, contenu, processus d'élaboration et d'adoption ; l'exécution budgétaire ; la chaîne de la dépense publique et chaîne de la recette ; le cadre d'évaluation du système de gestion des finances publiques pour la CNTR.

« *Ainsi, les membres de la CNTR auront entre leurs mains un canevas cohérent pour aborder avec sérénité les différentes procédures tant administratives que financières. Ils trouveront, dans cet atelier, les principes et les démarches chronologiques exigés par les textes de procédure financière en vigueur au Congo. Par ailleurs, en matière de renseignements et d'enquêtes ciblées, les membres de la CNTR se trouveront mieux outillés pour mener des actions plus efficaces dans le respect des textes en vigueur* », a conclu Joseph Mana Fouafoua.

P.W.D.

CONSEIL NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT

La relance des bourses scolaires recommandée

Au nombre des seize recommandations formulées à l'issue de la 25^e session du Conseil national de l'enseignement primaire et secondaire figure la relance des bourses et aides scolaires dans les collèges et lycées d'enseignement général.

Les bourses et aides scolaires sont d'une grande importance pour les élèves issus notamment des familles aux revenus modestes. Il y a quelques années encore, les bourses

à la 25^e session du Conseil national de l'enseignement primaire et secondaire, il y aura un travail préalable à faire : définir les critères d'attribution, les montants des

daire a, par ailleurs, proposé d'équiper les laboratoires dans les collèges et lycées d'enseignement général. A ce sujet, il convient de souligner que quelques initiatives sont

seignement supérieur a reçu de la part de l'Unesco des kits de micro-sciences qui permettront de lier les enseignements théoriques à la pratique. Le plaidoyer pour une aug-

d'enseignants. La poursuite de la formation continue des enseignants et des directeurs des études sur l'approche par les situations allonge la liste des recommandations qui, ici, n'est pas exhaustive.

Il convient de rappeler que la 25^e session du Conseil national de l'enseignement primaire et secondaire s'est tenu sur le thème « La bonne gouvernance du système éducatif comme facteur d'amélioration des rendements scolaires ». A ce propos, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a souligné la nécessité de recadrer la manière de gouverner l'école en vue de donner au système éducatif un souffle nouveau. « Vous avez apporté un jugement sur le mode de gouvernance scolaire et engagé, à travers ses recommandations, des perspectives meilleures », a-t-il déclaré s'adressant aux participants à ladite session.

C'est à l'issue de l'année scolaire 2023-2024, dont la rentrée est prévue le 2 octobre, que l'évaluation des recommandations formulées lors de la 25^e session du Conseil national de l'enseignement primaire et secondaire sera faite.

Rominique Makaya



La relance des bourses scolaires envisagées

étaient attribuées aux lycéens sur la base de leurs performances scolaires. Si le gouvernement et ses partenaires s'engagent à les relancer conformément à la recommandation des participants

bourses, la nature des aides... Le travail ne se fera donc pas en un jour. Il faut du temps.

D'autres recommandations

Le Conseil national de l'enseignement primaire et secon-

déjà engagées dans le cadre du projet femmes et filles de sciences visant à encourager les lycéennes à opter pour les séries scientifiques. Le 9 septembre à Brazzaville, le ministère en charge de l'En-

seignement du quota de recrutement du personnel enseignant et administratif (surveillants et personnel andragogique) fait partie des recommandations. L'objectif étant de résorber le déficit

VIE ASSOCIATIVE

La Fondation Josammy Emporio va lancer ses activités à Brazzaville

Initiée par l'écrivain chercheur congolo-américain, Josammy Samba Ganga, la Fondation Josammy Emporio s'inscrit dans le cadre des programmes du Festival international de stimulation de la science et la culture africaine (Fissicola) qu'il a lancés aux Etats-Unis.

Le démarrage officiel des activités de la Fondation Josammy Emporio aura lieu le 21 septembre à Brazzaville. Par l'entremise du programme Fissicola, cette Fondation a pour objectif de mettre en place des mécanismes de financement des projets lucratifs pour lutter contre le chômage ; organiser un festival annuel pour valoriser la culture et la science en Afrique, créer des stations pilotes afin de faire progresser la recherche et l'innovation au niveau national et continen-

tal ; mettre à disposition une expertise scientifique pour accompagner et développer des initiatives portées par des talents en herbe dans divers domaines.

Par ailleurs, les actions de la Fondation Josammy Emporio se feront à l'endroit des structures de recherche pour la socio-épistémologie de l'Afrique. Celles-ci permettront d'élaborer des traitements pour lutter contre plusieurs pathologies présentes sur le continent tout en œuvrant pour une meilleure prise en charge

dans les structures sanitaires. Il convient de préciser que la première édition des programmes du Festival international de stimulation de la science et la culture africaine aura lieu l'année prochaine à Las Vegas aux Etats-Unis. L'écrivain chercheur congolo-américain, Josammy Samba Ganga, inscrit son pays d'origine dans l'agenda de ses multiples initiatives pour redynamiser les liens socio-culturels et contribuer à la lutte contre la pauvreté.

Rominique Makaya



Le président de la Fondation Josammy Emporio

SANTÉ PUBLIQUE

Des gestionnaires de projets formés au procédé de suivi-évaluation

Les responsables des projets liés à la lutte contre le sida et la tuberculose, y compris les acteurs de la société civile, renforcent leurs capacités, depuis le 19 septembre, à Brazzaville sur la planification et le suivi-évaluation des projets. Cette formation s'inscrit dans le cadre de la subvention de 35,8 millions d'euros (23,4 milliards FCFA) du Fonds mondial accordée au Congo.

Organisée par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), qui est le principal bénéficiaire de la subvention, l'activité a réuni les gestionnaires du Programme national de lutte contre le sida (PNLS), le Programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT) et le Réseau national des associations des positifs du Congo (Renapc). Les trois entités ont signé des conventions avec le Pnud en vue de la mise en œuvre des activités de santé publique.

Des évaluations menées auprès des unités de gestion des projets, notamment celle réalisée fin 2022, ont révélé des insuffisances dans la manière de conduire les projets, selon le conseiller coordonna-



La photo de famille des participants/Adiac

teur de l'Unité de gestion des programmes et projets au ministère de la Santé, Lambert Kitembo. C'est ainsi que le

Pnud et le Fonds mondial ont convenu de mettre en œuvre une approche globale de renforcement des capacités de ces

acteurs de mise en œuvre.

Le PNLS et le Renapc ont été jugés capables de recevoir et gérer des avances de fonds, tandis que le PNLT a été classé dans la modalité de paiement direct "Zéro cash policy". L'objectif de cette session de formation est de renforcer le savoir du personnel-clé des trois bénéficiaires en matière de gestion, de management de projets au courant de l'année 2023. Durant quatre jours, les participants vont échanger sur la planification, le suivi-évaluation de la mise en œuvre de projet ; l'élaboration du cadre logique d'un projet et du cadre de résultats.

L'implication des organisations de la société civile a été perçue comme l'un des progrès dans

l'utilisation de la subvention. « Mais je crois que c'est un événement, c'est une innovation. Avant, c'était uniquement le ministère de la Santé, à travers ses programmes, qui bénéficiait des formations. Mais l'innovation, c'est la société civile qui est impliquée en tant que représentante des différentes couches sociales », a laissé entendre Lambert Kitembo.

La subvention du Fonds mondial étant prévue pour la période 2021-2023, les parties prenantes vont amorcer en 2024 un nouveau cycle de planification du fonds. Les activités attendues dans le cadre du présent cycle s'achèveront en décembre 2023 avant l'entame du nouveau cycle dès 2024.

Fiacre Kombo

SOMMET DES TROIS BASSINS FORESTIERS

Le Refadd prépare sa note de position

Le conseiller au Développement durable du ministre de l'Environnement, Vidalie Andéa, a lancé le 19 septembre à Brazzaville, au côté de l'ambassadeur d'Allemagne au Congo, Wolfgang Klapper, les travaux de l'atelier sous-régional du Réseau femmes africaines pour le développement durable (Refadd) afin de préparer et valider les documents de plaidoyer pour le sommet des trois bassins forestiers ainsi que ceux pour la COP28.

Au cours de cette rencontre, le Refadd va préparer la note de position, la lettre d'engagement du réseau, outils de communication et autres documents pour sa participation au sommet des trois Bassins, à la 28e conférence des parties de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et à la 28e conférence des parties (COP28) ainsi que son Plan d'action 2024.

La rencontre de ces africaines est financée du 19 au 22 septembre par le Projet régional de l'Agence de coopération internationale allemande pour le développement appuyé par la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac). Face aux femmes défenseurs de l'environnement, la coordonnatrice nationale du Refadd, Marie Julienne Longo Mbendo, s'est félicitée de l'engagement du président Denis Sassou N'Guesso, qui vise, a-t-elle indiqué, à : « restaurer les trois poumons verts de la planète et qui repose sur la promotion de la coopération scientifique et technique, le renforcement des capacités ainsi que l'accroissement de l'influence dans les forums multilatéraux en faveur de la défense de l'environnement et d'élaborer une stratégie com-



Sur le podium officiel : Wolfgang Klapper, Vidalie Andéa et Monique

mune visant à stimuler les projets d'investissement pour lutter contre le changement climatique et préserver la biodiversité ».

Au niveau de la sous-région Afrique centrale, les États membres de la Comifac ont tous adhéré à la CCNUCC et à l'Accord de Paris. Ces États se déploient à mettre en œuvre leurs obligations vis-à-vis des engagements internationaux et à développer les initiatives qui

contribuent au changement positif du climat mondial.

C'est dans ce cadre que la coordonnatrice régionale du Refadd, Monique Yigbedek, a rappelé que « les organisations de la société civile à l'instar du Refadd, en tant que l'un des représentants de la cause des minorités de genre au sein du Bassin du Congo, accompagnent les États d'Afrique centrale dans ce processus de mise en œuvre de ces engagements. Elle entend ainsi défendre la recherche de

solutions d'adaptation ou d'atténuation à sensibilité genre à la hauteur des enjeux climatiques mondiaux ».

Pour sa part, l'ambassadeur d'Allemagne au Congo, Wolfgang Klapper, a rappelé aux participants l'apport du ministère fédéral de la coopération économique et du développement dans le cadre de la riposte à l'accélération du réchauffement climatique.

« Les changements climatiques

sont une réalité comme vous pouvez l'observer à travers l'actualité, nous constatons de phénomènes préoccupants. Nous devons agir ensemble pour léguer une planète en santé aux générations futures », a indiqué Wolfgang Klapper, le diplomate allemand. Après avoir prôné l'égalité de genre au centre des solutions aux changements climatiques, ce dernier a réaffirmé l'engagement de son pays à soutenir le document stratégique régional 2018-2025 du Refadd.

Rappelons que le Refadd a été créé en 1998 à Bata en Guinée équatoriale, en marge de la Conférence sur les Écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique centrale. C'est un réseau d'organisations de la société civile majoritairement féminines, œuvrant dans la gestion durable des ressources naturelles, et préoccupées par des questions liées au genre et à l'autonomisation des femmes. Le Refadd opère actuellement dans les dix pays membres de la Comifac : Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe ainsi que le Tchad.

Fortuné Ibara



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF
République du Congo Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L18 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00

GABON

L'Onu prête à accompagner les militaires dans la transition

Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies en Afrique centrale a fait savoir que l'Onu était prête à soutenir le Gabon pour un retour à l'ordre constitutionnel.

Le 30 août, l'armée a mis fin, par un coup d'Etat sans effusion de sang, au pouvoir d'Ali Bongo Ondimba. Le général Brice Oligui Nguema a prêté serment comme président par intérim le 4 septembre. Le 6 septembre, à Libreville, Abdou Abarry, le représentant spécial de l'Onu, a déclaré qu'une fois la feuille de route et le calendrier connus, après qu'un nouveau gouvernement ait été nommé, les différentes agences des Nations unies feront le nécessaire pour continuer à soutenir le Gabon. Une déclaration positive selon Patrick Mboyo Makambo, chercheur en droit public et en sciences politiques. Il estime que l'accompagnement que proposent les Nations unies constitue une solution légitime. Il rappelle qu'une transition, par définition, est une période courte. «*Quand nous sommes dans une parenthèse comme celle qui vient de s'ouvrir au Gabon, l'Onu a tout à fait la légitimité d'accompagner*

les autorités de la transition qui, par nature, ne sont pas appelées à pérenniser leur présence au pouvoir. Ce serait d'abord dans l'intérêt du peuple gabonais, mais aussi dans l'intérêt de toute la région d'Afrique centrale que le Gabon puisse se porter correctement sur le plan institutionnel, économique et politique», explique-t-il. Un coup d'Etat n'est jamais une solution, ajoute-t-il. Selon lui, il y a une sorte de précipitation à vouloir remplacer Ali Bongo au pouvoir. «*Il s'agit quand même d'un coup d'Etat*», insiste-t-il. «*Un coup d'Etat n'est pas légitime. Pourquoi la communauté économique des Etats de l'Afrique centrale ne s'est pas prononcée en premier ?*». Et puis les Nations unies ont anticipé, mais il faut déjà poser des contraintes avant d'aller vers des propositions de solution parce que sinon c'est trop facile. Dans ce cas de figure, la junte s'est imposée en l'espace de moins d'un mois, on lui propose une solution d'accompagne-

ment pour libérer une transition. Il faut contraindre les pouvoirs militaires à céder le pouvoir s'ils l'ont pris de manière illégale. Il faut les menacer sous forme de sanctions et il faut les encadrer.»

Deux poids, deux mesures?

Pour Bara Ndiaye, il y aurait ainsi une différence de traitement entre le Gabon et le Niger, ce dernier pays étant, selon lui, soumis à plus de pression diplomatique. Ce n'est pas tout à fait vrai puisque l'Union africaine a suspendu le Gabon. En revanche, aucune sanction n'a encore été adoptée. Mais ceci tient aussi à la réaction minimaliste de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, très différente de celle de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, laquelle considère, dans ses protocoles additionnels, la démocratie comme un critère de convergence pour ses pays membres.

Noël Ndong

NIGER

Les autorités alertent sur une pénurie de médicaments

Après cinq semaines de blocage sur les approvisionnements de médicaments au Niger, les autorités ont signalé, le 18 septembre, un épuisement prochain de leurs stocks suite aux sanctions de la Cédéao.

«*Le Niger subit une pénurie drastique de médicaments suite aux sanctions imposées par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) bloquant les principaux circuits logistiques aux produits de santé à destination du Niger*», a déclaré le secrétaire général du ministère de la Santé, Dr Ibrahim Souley. Il a dénoncé ces sanctions à l'encontre de son pays prises «*en violation des traités de l'Organisation mondiale du commerce*».

«*Avec les sanctions imposées par la Cédéao, les produits pharmaceutiques à destination du Niger sont bloqués au port de Cotonou ou à la frontière nigéro-béninoise. A cet effet, il a été démontré que plus d'une soixantaine de conteneurs sont bloqués pour près de quatre milliards francs CFA, plus de 1,6 million de dollars*», a dénoncé le Nigérien secrétaire

général, évoquant que «*le Niger importe la quasi-totalité des produits pharmaceutiques dont il a besoin*».

Selon lui, aucune réception de produits pharmaceutiques n'a été enregistrée au Niger depuis le 28 juillet 2023. Cela fait passer le taux de rupture de médicaments vitaux à environ 25%.

«*Il s'agit surtout des antibiotiques, des traitements contre le diabète, notamment les insulines et certains produits utilisés pour les pathologies cardiaques et les anti-cancéreux*», a précisé le responsable, notant que des alternatives de traitement sont proposées aux patients pour diminuer l'impact. «*À ce niveau, nous dénonçons l'attitude de la Cédéao car aucune situation politique n'a entraîné des sanctions aussi drastiques portant sur des produits à caractère humanitaire*», a conclu l'officiel nigérien.

Yvette Reine Nzaba

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE LA POPULATION

UNITÉ DE COORDINATION
DES PROGRAMMES ET PROJETS
PROGRAMME NATIONAL DE
LUTTE CONTRE LE PALUDISME

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT LOCAL

Réf: 0002-/PNLP/2023 CONCEPTION PANNEAUX PUBLICITAIRES
D'AFFICHAGES; 0003-/PNLP/2023 PRODUCTION DES SUPPORTS DE
VISIBILITE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la subvention NFM3 (2021-2023) de lutte contre le Paludisme, la Tuberculose et le VIH-Sida, le Programme national de lutte contre le paludisme souhaite utiliser vos services pour des prestations décrites ci-dessous:

I- CONCEPTION DES 270 PANNEAUX PUBLICITAIRES D'AFFICHAGES TYPE H (1,20 m x 1 m);

II- PRODUCTION DES SUPPORTS DE VISIBILITE

II-1- Production des 8536 affiches sur vynil format A2

II-2 Production des 354 affiches sur vynil format (1,20 m x 1 m)

II-3 Production des 20 bâches kakemonos (2 m x 0,85 m);

II-4 Production de 8 bâches kakemonos RBM (2,25 m x 2,25 m);

II-5 Production de 433 chevalets à feuillets 23 cm x 25 cm (boîtes des directives nationales de la prise en charge du Paludisme);

Nous invitons les entreprises /sociétés / imprimeries souhaitant soumissionner aux lots, à venir retirer un dossier avant le 09/10/2023 à l'adresse suivante: Bureau du Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) sis dans l'enceinte Direction du service d'hygiène et de la promotion de santé (Avenue de la morgue de CHU).

Ou vous adresser par Email : yvette.okouba@pnlp.cg en copie secretariat@pnlp.cg

La remise des dossiers d'appel d'offre est fixée au 19/10/2023 à 16 heures précises.

Fait à Brazzaville le 19/09/2023

La direction du PNLPC

AFRIQUE

L'UE veut une «nouvelle approche stratégique»

L'Union européenne veut définir une nouvelle approche stratégique vis-à-vis de l'Afrique axée sur la coopération avec les «gouvernements légitimes», après une série de coups d'Etat militaires et face à l'influence russe, a déclaré la présidente de la Commission de l'UE Ursula von der Leyen.

«*Nous devons faire preuve, à l'égard de l'Afrique, de la même unité d'intention que celle que nous avons montrée concernant l'Ukraine*», a indiqué devant les députés européens Mme von der Leyen, inquiète devant la montée en puissance de la Russie en Afrique, et en particulier au Sahel. «*La Russie exerce une influence sur le chaos qui y règne, et en tire également profit*», a-t-elle ajouté dans son discours sur l'état de l'Union. Face à cette situation, «*nous devons nous concentrer sur la coopération avec les gouvernements légitimes et les organisations régionales*», a-t-elle souligné.

Depuis 2020, le Mali, le Tchad, le Burkina Faso et le Niger ont connu des coups d'Etat militaires, ce qui «*contribuera à augmenter l'instabilité dans la région dans les années à venir*», a-t-elle déploré. Fin août, un autre pays africain, le Gabon, s'est ajouté à la liste. Cette nouvelle approche stratégique devra être définie avant la tenue d'un sommet entre l'UE et l'Union africaine, prévu en 2025, a-t-elle ajouté. La veille, le chef de la diplomatie européenne Josep Borrell avait reconnu l'échec des Européens à consolider la démocratie au Sahel, en dépit de centaines de millions d'euros investis, qui n'ont pas empêché les coups d'Etat militaires.

Ces dix dernières années, l'Union européenne a dépensé 600 millions d'euros dans des missions civiles et militaires au Sahel, et entraîné des dizaines de milliers de policiers et militaires au Mali et au Niger, a indiqué Josep Borrell lors d'un débat au Parlement européen à Strasbourg. «*Cela n'a pas servi à consolider des forces armées qui soutiennent le gouvernement démocratique*», mais plutôt des forces armées «*qui les renversent*», a-t-il toutefois reconnu.

Noël Ndong



PONTON MIZIKI FESTIVAL

30 SEPT > 1^{ER} OCT 2023



EN FACE DE LA VILLA MADIBA,
CÔTE SAUVAGE DE POINTE-NOIRE

© sebastien-gravouil.fr

YOUSSOUPHA • SUSPECT 95

LES BANTOUS DE LA CAPITALE • ZAO • L-HAD
DJ OMZO • DJ MISS MAK • DJ LEUZ ZARAK (ELECTRAFRIQUE)
CONQUERING LIONS • ZINA HOPE • PATERNE MAESTRO
BERLEABILEM • SPIRITANANDA • MACKTOOB • QUEENDORCELLE
HENDRY MASSAMBA • TYTY MEUF A PART • CHORALE IFC



PERENCO
CONGO



TICKET STANDARD 1 JOUR : 2 000 FCFA • 2 JOURS : 3 000 FCFA
TICKET VIP 1 JOUR : 6 000 FCFA • 2 JOURS : 10 000 FCFA
ESPACE ENFANTS 1 JOUR : 1 000 FCFA (CERTAINES ATTRACTIONS PAYANTES)
ESPACE PREMIUM 1 JOUR : 20 000 FCFA • 2 JOURS : 30 000 FCFA
PRÉVENTES À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE À L'IFC DE POINTE-NOIRE



NIGER

La junte dans le bras de fer avec le Bénin et la France

Les tensions sont montées d'un cran ces derniers jours entre Niamey et ces deux pays. Les militaires au pouvoir au Niger accusent Cotonou « d'envisager une agression » contre leur territoire, avec l'appui français. Ils dénoncent un accord de coopération militaire conclu en 2022 avec les autorités béninoises, et ont « appelé à plusieurs reprises au respect des obligations » de ce texte signé le 11 juillet 2022.

« La République du Bénin a autorisé le stationnement des militaires mercenaires et matériels de guerre dans la perspective d'une agression voulue par la France en collaboration avec certains pays » de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) contre le Niger, a assuré la junte tout en réitérant sa « volonté d'éviter l'escalade ». L'accord dénoncé par le Niger porte notamment sur l'échange de renseignements, l'assistance aérienne pour suivre les mouvements des djihadistes et des opérations conjointes entre les armées béninoise et nigérienne. Pour la junte nigérienne, le Bénin a effectivement « décidé d'envisager une agression contre le Niger au lieu de le soutenir » et cette agression, estiment les militaires, ne pourrait se faire qu'avec l'appui de la France qu'ils accusent de préparer également une agression contre

leur pays. Le régime nigérien dit notamment avoir constaté « une centaine de rotations d'avions militaires cargo ayant permis de débarquer d'importantes quantités de matériel et d'équipement de guerre au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Bénin, pour ne

un communiqué. « Le 7 septembre 2023, un navire militaire français a accosté à Cotonou (Bénin, ndlr) avec à son bord du personnel et des moyens militaires », indique-t-on, précisant que « ces manœuvres » ont pour but de « réussir une intervention

c'est le porte-hélicoptère amphibie Mistral engagé dans l'opération Corymbe prévue de longue date et qui fait de la sécurité maritime. C'est de la coopération avec les pays riverains du golfe de Guinée contre les trafics (pêche illicite, trafic de stu-

diste. Paris ne reconnaît pas les autorités nigériennes issues du coup d'Etat survenu fin juillet et refuse à ce titre le départ de son ambassadeur, Sylvain Itté, comme exigé par les putschistes.

L'Union européenne (UE) se dit solidaire avec la France sur ce sujet. « Nous exprimons notre solidarité avec la France au sujet de son ambassadeur », a déclaré le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, lors d'une conférence à New York à l'issue d'une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE. Parlant du président Mohamed Bazoum renversé par et détenu par les militaires, il a redit son « soutien entier » à ce dernier. « Nous avons salué son courage et sa détermination », alors qu'il est retenu depuis deux mois et qu'il ne compte pas démissionner, a poursuivi Josep Borrell.

« Le 7 septembre 2023, un navire militaire français a accosté à Cotonou (Bénin, ndlr) avec à son bord du personnel et des moyens militaires ».

citer que ceux-là ».

Depuis le 1^{er} septembre des « aéronefs de transport militaire type A400M et un Dornier 328 ont été déployés en renfort en Côte d'Ivoire », et « deux hélicoptères multirôles type Super Puma » et « une quarantaine de véhicules blindés » ont été « à Kandi et Malanville au Bénin, pour chercher à en découdre avec la junte nigérienne, assurent les militaires, dans

militaire contre le Niger ».

En réponse à ces accusations, le président français, Emmanuel Macron, a dit que son pays ne reconnaît aucune légitimité aux déclarations des putschistes. « Rien de tout cela n'est ni en préparation, ni en intention. Il n'y a pas d'intervention, d'attaque prévue contre le Niger », a indiqué une source militaire française. « Le bateau au large de Cotonou,

péfiants...) », a expliqué cette source.

Après le coup d'Etat, la Cédéao avait brandi la menace d'une intervention militaire au Niger et annoncé sa préparation pour rétablir l'ordre constitutionnel, libérer Mohamed Bazoum et le restaurer dans ses fonctions présidentielles. Une décision soutenue par la France, qui compte environ 1.500 soldats dans ce pays sahélien, dans le cadre de la lutte antidjiha-

Nestor N'Gampoula

INONDATIONS EN LIBYE

L'ONU craint une propagation de maladies

L'ONU a annoncé le 18 septembre que ses agences s'efforçaient de prévenir la propagation de maladies dans la ville libyenne de Derna, sinistrée par des inondations, où des secouristes cherchent toujours les corps de milliers de disparus présumés morts.

La mission d'appui de l'ONU en Libye (Manul) a expliqué dans un communiqué que des équipes de neuf agences onusiennes étaient présentes sur le terrain à Derna et d'autres villes de l'Est libyen pour fournir de l'aide et du soutien aux personnes touchées par la tempête Daniel.

« Les autorités locales, les agences d'aide et l'équipe de l'OMS (Organisation mondiale de la santé) sont toutes préoccupées par le risque de propagation de maladies, notamment par l'eau contaminée et le manque d'hygiène », selon l'ONU.

« L'équipe (de l'OMS) continue de travailler pour prévenir la propagation de maladies et éviter une deuxième crise dévastatrice dans la région », a ajouté le communiqué.

Dans la ville libyenne de Derna, sinistrée par des inondations, des secouristes cherchent toujours les corps de milliers de disparus.



De son côté, le Centre libyen de contrôle des maladies a interdit aux habitants de boire l'eau du réseau local.

Dans cette ville de 100 000 habitants bordant la Méditerranée dans l'est du pays, les inondations provoquées par la rupture

de deux barrages sous la pression des pluies torrentielles ont fait près de 3 300 morts, selon le dernier bilan officiel provisoire. Le Croissant-Rouge libyen va mettre en place une plateforme de recensement des disparus.

Des secouristes des Émirats

arabes unis se sont réunis lundi sur le port de Derna avec leurs homologues libyens pour coordonner les efforts de repêchage de corps en mer. Des organisations humanitaires internationales et des responsables libyens ont averti néanmoins que le bilan

final pourrait être beaucoup plus lourd en raison du très grand nombre de disparus, évalué à des milliers.

Certaines parties de la ville de Derna incluant des bâtiments et des infrastructures ont été rayées de la carte, et la plupart des victimes ont été ensevelies sous la boue ou emportées vers la Méditerranée. Dimanche, au port de Derna, des plongeurs turcs et russes étaient encore à la recherche de corps, une semaine après la catastrophe.

Une équipe de sauveteurs français a installé un hôpital de campagne à Derna. Selon un dernier bilan communiqué par le ministère de la Santé du gouvernement basé dans l'Est du pays divisé, la catastrophe a fait un peu plus de 3 283 morts. Le bilan final pourrait être beaucoup plus lourd en raison du nombre de disparus qui se comptent par milliers.

Yvette Reine Nzaba

Brèves

LIBYE

70% des infrastructures endommagées par les inondations dans les zones touchées

L'Agence nationale libyenne pour les ponts et les routes a déclaré lundi que les inondations dans l'est de la Libye ont endommagé 70% des infrastructures dans les zones touchées.

L'agence a également indiqué que 50% des routes ont été également ravagées et que des routes alternatives ont été ouvertes dans les zones sinistrées.

Le ministère libyen de l'Éducation a signalé que 114 écoles avaient été frappées dans 15 villes et villages touchés par les inondations dans l'est de la Libye. Le 10 septembre, la tempête méditerranéenne Daniel a déclenché les pires inondations en Libye depuis des décennies, qui ont fait au moins 5.500 morts et 10.000 disparus, selon les statistiques officielles.

GUINÉE-BISSAU

Les prix des denrées de première nécessité revus à la baisse

Le gouvernement bissau-guinéen a revu à la baisse les prix des denrées de première nécessité, notamment le riz, la farine de blé, le sucre, l'huile et le lait, a annoncé lundi à Bissau le ministre du Commerce, Jamel Joao Handem.

Cette mesure qui concerne aussi le prix du carburant est destinée à «amortir les charges qui pèsent sur le quotidien de la population guinéenne», a expliqué le ministre. Ainsi, le prix du sac de riz 100% brisure qui pèse 50 kg passe de 22.500 FCFA à 17.500 FCFA et celui du sac de riz 5% brisure passe de 24.000 FCFA à 22.500 FCFA. Quant au sac de 50 kg de farine de blé, il coûte désormais 24.600

FCFA contre 29.000 FCFA auparavant. Pour sa part, le prix de la baguette du pain augmentera à partir du 24 septembre prochain, en passant de 200 FCFA à 150 FCFA. Tandis que la Guinée-Bissau traverse une crise alimentaire sans précédent accentuée par une inflation galopante, ces différentes baisses de prix ont été vivement saluées par la population.

ETHIOPIE

Le Parc national des monts Balé inscrit au patrimoine mondial

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a inscrit le Parc national des monts Balé en Ethiopie sur sa liste du patrimoine mondial.

Le Parc national des monts Balé, situé dans le sud-est de l'Éthiopie à environ 400 km d'Addis-Abeba, la capitale du pays, a été inscrit lundi comme l'un des sites dignes de figurer sur cette liste du patrimoine mondial, lors de la 45e réunion prolongée du Comité du patrimoine mondial qui se déroule actuellement à Riyad en Arabie saoudite, a rapporté l'agence de presse étatique éthiopienne citant le ministère éthiopien du Tourisme.

Ce parc, fondé en 1962, comprend des lacs, des zones humides et des vestiges volcaniques formant des paysages spectaculaires, ce qui en fait une destination touristique de premier choix, selon le ministère éthiopien du Tourisme. Ce parc est également doté de plusieurs espèces de plantes, de mammifères et d'oiseaux, donc certains sont réputés endémiques à ce parc.

Le Parc national des monts Balé est la seconde attraction touristique éthiopienne à être inscrite au patrimoine mondial au cours de la présente réunion prolongée du Comité du patrimoine mondial. Dimanche, l'Unesco a inscrit sur sa liste du patrimoine mondial le paysage culturel de Gedeo. Ce site comprend une forêt, qui était protégée depuis des générations.

Le gouvernement éthiopien a estimé que l'inscription de ces deux sites au patrimoine mondial par l'Unesco devrait contribuer à renforcer les efforts de développement du tourisme de l'Éthiopie. Il a souligné l'importance primordiale d'assurer une protection appropriée de ces deux sites.

Xinhua



EN VENTE



Matière de lenteur
RECUEIL DE POÉSIE
Omer MASSEM
15 €



LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE
Laurent Tengo



Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules
Omer MASSEM
L'Harmattan



Code des Hydrocarbures du Congo
Roland BEMBELY
L'Harmattan



Le Commandant Marien Nguabi (1938-1977)
Roch Cyriaque GALEBAYI
L'Harmattan



Paradoxe de l'agriculture congolaise
Jacques N'GOULOU
L'Harmattan



Les Grandes Femmes sont faites de petites filles
Noëly Galoy
Ebièvre



L'université de la forêt
Sorel Eta
NOUVELLES TERRES



Le droit de l'urbanisme au Congo
Rigobert Sabin BANZANI
L'Harmattan



PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)
Placide MOUNGOU
Presses Universitaires de Brazzaville

LUTTE CONTRE LA POLIOMYÉLITE

Une vaste campagne de vaccination en perspective

Maladie grave mais évitable par la vaccination, la poliomyélite a refait surface en République démocratique du Congo (RDC) depuis 2017. Trois provinces du pays, notamment le Maniema, le Tanganyika et le Haut Lomami constituent l'épicentre de cette maladie infantile.

Face à cette résurgence, le Programme élargi de vaccination (PEV) projette l'organisation d'une vaste campagne de vaccination contre cette maladie des mains sales sur tout le territoire national. C'est en prévision de ces journées de vaccination que le PEV, programme spécialisé du ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention a organisé, en partenariat avec l'Unicef, un briefing à l'attention des professionnels des médias, membres du Réseau des journalistes amis de l'enfant (RJAE) dans l'objectif de leur expliquer le bien-fondé de ces journées de vaccination. Selon le chargé des activités de vaccination supplémentaire au comité des opérations urgences polio, le Dr Fabrice Mawa, les dates retenues pour l'organisation de ces secondes journées nationales de vaccination sont du 28 au 30 septembre pour le premier bloc constitué de quatorze provinces. Pour ce qui est du second bloc, cette campagne interviendra du 12 au 14 octobre 2023. S'agissant de la cible attendue, le Dr Fabrice Mawa a précisé que « les enfants âgés de zéro à cinquante-neuf

mois vont recevoir deux gouttes de vaccin polio oral pour les protéger contre la polio ». À en croire le Dr Mawa, un enfant déjà atteint et qui a développé la paralysie le restera pour toute sa vie parce qu'il n'y a pas un traitement curatif contre cette maladie. L'unique façon de prévenir cette maladie demeure la vaccination. C'est pourquoi il a invité les parents à faire vacciner leurs enfants. « J'invite les parents qui ont fait vacciner leurs enfants, une ou deux fois que ce soit au niveau d'un centre de santé pour la vaccination de routine, ou lors d'une campagne, à le faire davantage, parce que plus l'enfant reçoit les doses, plus il a les chances de développer les anticorps pour le protéger contre cette maladie », a-t-il dit. Par contre, a renchéri le Dr Mawa, un enfant qui n'a reçu qu'une seule dose peut ne pas développer des anticorps.

Pour couper la chaîne de transmission de la polio, il est recommandé de faire vacciner l'enfant à plusieurs passages pour renforcer son immunité car il n'y a pas d'overdose. « En recevant plusieurs doses, l'enfant maximise

donc la chance de développer au sein de son organisme des anticorps pour lutter contre cette maladie au prochain contact avec le virus qui cause cette maladie », a-t-il poursuivi. En sus de cela, à cause des mouvements de déplacement, l'enfant vacciné ne contractera pas la maladie parce qu'il a été immunisé plusieurs fois. Toutefois, le Dr Fabrice Mawa a fait savoir qu'il y a d'autres facteurs qui entrent en jeu tels que la nutrition. « Un enfant qui est mal nourri ne peut pas développer aussi vite les anticorps qu'un enfant qui est en bonne santé sur le point nutritionnel. C'est pourquoi nous multiplions ces campagnes pour que tous ces enfants soient immunisés et qu'on arrive à les atteindre où qu'ils soient », a-t-il précisé. Il est à noter que la RDC fournit à elle seule 50 % des cas au niveau de la région africaine avec plusieurs cas de paralysies.

Entre 2022 et 2023, le pays a déjà enregistré vingt-quatre épidémies au total et plus de neuf cents cas de paralysies de la souche vaccinale. La situation est tellement préoccupante qu'il



Dr Fabrice Mawa

faut absolument intervenir par l'organisation des campagnes de vaccination. Le PEV prend cette situation au sérieux. Raison pour laquelle il multiplie les opérations d'urgences polio à travers son comité dédié à cette cause. Cette structure procède par les

journées locales de vaccination et les journées nationales de vaccination en deux passages. Outre cette stratégie, le PEV maintient et encourage la vaccination de routine pour immuniser plus d'enfants.

Blandine Lusimana

ENERGIE

La Snél SA combat les raccordements frauduleux à Kasumbalesa

La Société nationale d'électricité (Snél) tient à éradiquer les raccordements frauduleux à Kasumbalesa dans le Haut-Katanga, et elle remet en service le groupe n°3 de la Centrale électrique de la Tshopo à Kisangani où elle s'apprête à réhabiliter le réseau de distribution.

La Snél va en guerre contre les raccordements frauduleux à Kasumbalesa, dans la province du Haut-Katanga. Le directeur régional de l'entreprise publique de l'énergie électrique, Mutombo, l'a affirmé lors d'un entretien avec la presse sur la situation de la fourniture du courant électrique à Kasumbalesa. Il a énergiquement fustigé les raccordements frauduleux du courant par des particuliers, en complicité avec certains agents de la Snél SA. Avec l'approbation du directeur général Fabrice Lusinde, le directeur Mutombo a, de ce fait, annoncé des descentes sur le terrain afin de traquer les fraudeurs. « La Snél ne reconnaît pas le double raccordement



Le DG Fabrice Lusinde entouré des techniciens de la Snél

délestage comme les autres. La commission est à pied d'œuvre pour y mettre fin une

fois pour toute », a-t-il déclaré. Et à propos, ce responsable régional de la Snél a insisté sur le strict respect des horaires du

système de délestage imposé à tous sans distinction de rang social dans cette ville frontalière avec la Zambie. Par ailleurs, Mutombo a évoqué la gestion des transformateurs des privés. A ce sujet, a-t-il fait savoir, la Snél SA

Remise en service d'un groupe à Kisangani

projettera la construction d'une station électrique de grande capacité afin de reprendre son autorité du courant à Kasumbalesa. Outre la guerre contre les raccordements frauduleux à Kasumbalesa dans le Haut-Katanga, l'entreprise dirigée magistralement par le directeur général Fabrice Lusinde vient

de remettre en service le groupe n°3 de la Centrale électrique de la Tshopo dans la ville de Kisangani dont les essais de rotation se sont avérés satisfaisants. Ceci intervient un mois après la visite du DG Fabrice Lusinde à Kisangani, le 13 août dernier, afin de s'assurer de la remise en état dudit groupe qui était à l'arrêt depuis pratiquement deux ans. Les techniciens ont travaillé d'arrache-pied durant deux mois, avant la remise en réseau de la machine.

Par ailleurs, rassure-t-on, la Snél SA démarre incessamment les travaux de réhabilitation du réseau de distribution du chef-lieu de la province de la Tshopo, qui fut partiellement vandalisé dans les communes de Mangobo et à Lubunga (rive gauche du fleuve Congo). Ces travaux vont se dérouler jusqu'en octobre. La Snél SA dynamise ses services depuis peu à Kinshasa et à travers le pays dans le but d'améliorer et accroître la desserte d'un courant électrique de qualité et fiable aux Congolais à travers tout le pays.

Martin Engimo

« La Snél ne reconnaît pas le double raccordement dans les ménages de Kasumbalesa. Nous sommes au courant de cette pratique des gens qui ne veulent pas vivre le délestage comme les autres. La commission est à pied d'œuvre pour y mettre fin une fois pour toute ».

dans les ménages de Kasumbalesa. Nous sommes au courant de cette pratique des gens qui ne veulent pas vivre le

fois pour toute », a-t-il déclaré. Et à propos, ce responsable régional de la Snél a insisté sur le strict respect des horaires du

avec la Zambie. Par ailleurs, Mutombo a évoqué la gestion des transformateurs des privés. A ce sujet, a-t-il fait savoir, la Snél SA

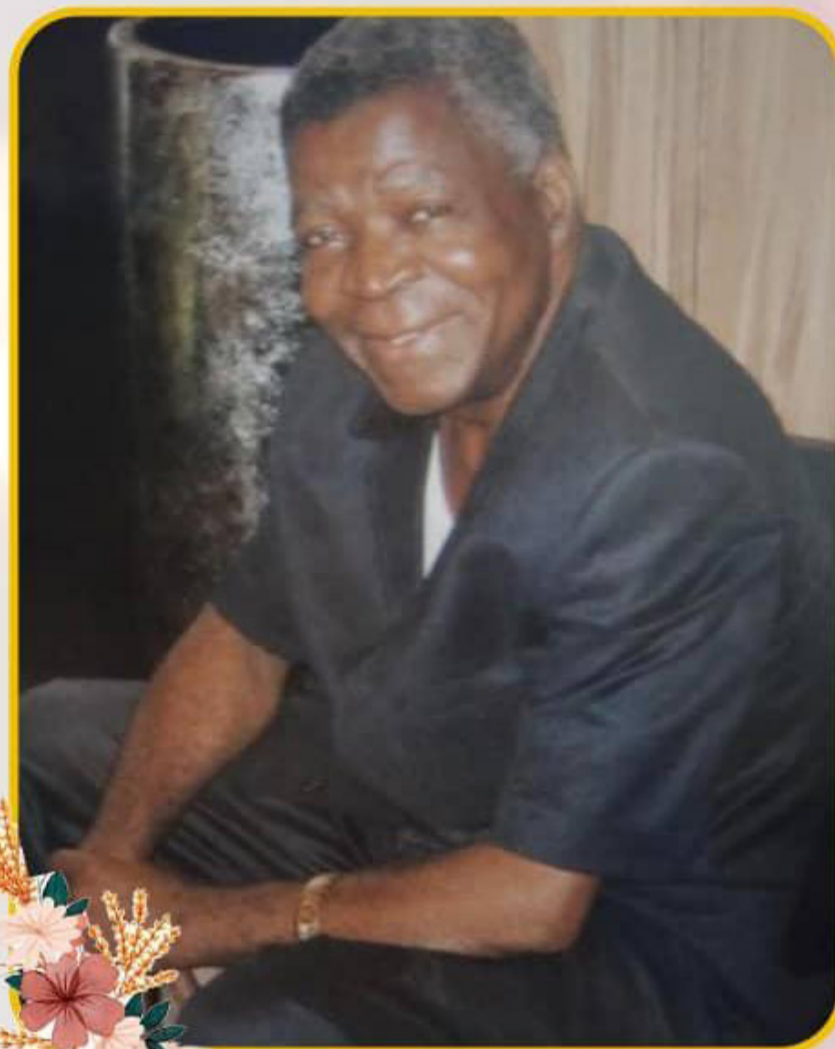
NÉCROLOGIE



La famille **OBAMI** a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances du décès de leur père, oncle, grand-père, le Colonel Obami Albert décès survenu à Brazzaville le 11 septembre 2023.

La veillée se tient au numéro 7 bis Rue Fouloumoueri à Moukondo Bzv.

Que son âme repose en paix



OBAMI ALBERT

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

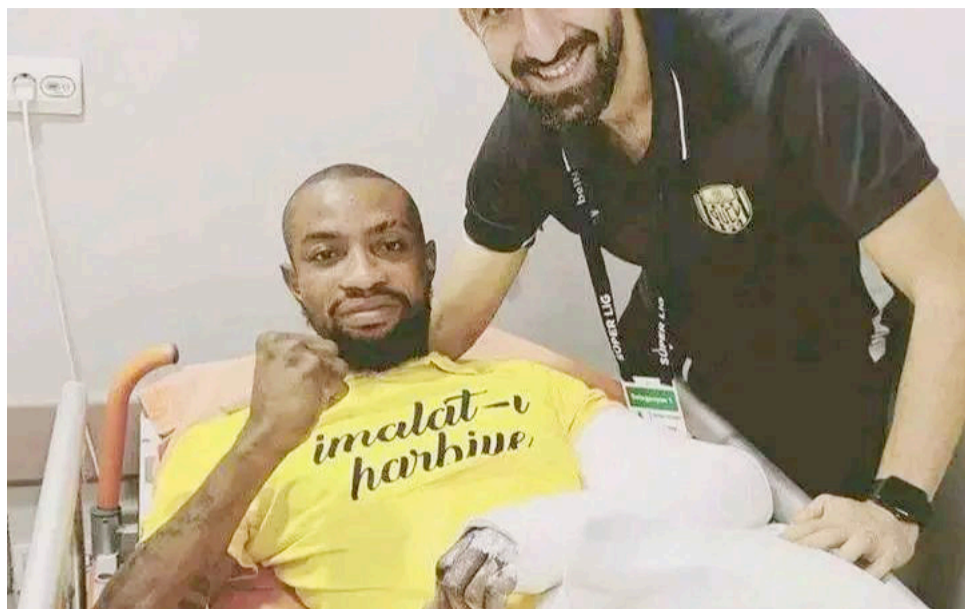


L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

FOOTBALL

La santé de Jonathan Bolingi s'améliore



Jonathan Bolingi à l'hôpital

L'attaquant international congolais Jonathan Bolingi Mpangi Merikani, admis en soins intensifs à Vojvodine en Serbie, est sorti du coma dans lequel il était plongé. Et son état s'est sensiblement amélioré, fait-on savoir. Il y a quelques jours la rumeur faisant état de son décès s'est répandue comme une traînée de poudre alors que le joueur était au mal. Selon certaines sources, il aurait été empoisonné lors de son séjour à Kinshasa, venu soutenir les Léopards de la République démocratique du Congo contre les Crocodiles du Nil de Soudan le 9 septembre. Il n'était pas convoqué par le sélectionneur Sébastien Desabre.

A Kinshasa, il est tombé gravement malade avant de retourner vivre en Serbie, transféré cet été de Burinam Utd

en Thaïlande au club serbe de FK Vojvodina Novi, où il a été admis en soins intensifs. L'ambassadeur de la RDC en Serbie, Joseph Kalala, l'a rendu visite à l'hôpital, l'Insitut des malades pulmonaires de Sremska Kemerica, et il s'est même entretenu avec le médecin du joueur. Jonathan Bolingi a été frappé par une infection pulmonaire débilitante qui l'a contraint à une hospitalisation d'urgence.

L'on rappelle qu'il a joué au CS Don Bosco et Mazembe de Lubumbashi, à Jomo Cosmos en Afrique du Sud, passé par le Standard de Liège, RE Mouscron, Antwerp et Eupen en Belgique, Ankaragucu en Turquie, Lausanne Sport en Suisse et Burinam Utd en Thaïlande, avant de faire partie du club serbe.

Martin Engimo

PROJET DE LOI DES FINANCES 2024

Les priorités de Sama II

La défense nationale a drainé le plus de moyens possibles, explique la primature. Par la suite, deux autres secteurs sont mis à en évidence : l'enseignement et la santé.

En outre, le gouvernement Sama II accorde au moins 3 % de son budget au secteur de la recherche scientifique dans le cadre d'un soutien aux efforts de diversification de l'économie nationale. Le projet de loi des finances 2024 est établi en équilibre (recettes et dépenses) à hauteur de 40.463 milliards de francs congolais. Par rapport à l'exercice précédent, l'accroissement est d'environ 24 %. Sur le plan du contenu, il en ressort plusieurs constats. D'abord, il y a une volonté du gouvernement d'orienter le projet de budget dans le sens des attentes de la population. Bien entendu, une part belle est réservée à la défense nationale. L'objectif, martelle la Primature, est d'allouer le plus de ressources financières aux forces de défense dans le cadre de leur mission de pacifier le pays. Par ailleurs, il existe aujourd'hui un engagement du gouvernement pour la Force de la réserve de la défense. Deux autres secteurs ont fait l'objet d'une attention particulière de l'exécutif national. Gratuité oblige, il y a l'éducation nationale. Sur ce point précis, la Primature a réaffirmé l'importance de poursuivre la gratuité de l'enseignement qui porte ses fruits. Selon les chiffres disponibles, au moins six millions d'élèves ont bénéficié de cette faveur. Quant à la santé, le troisième secteur, il convient de répondre durablement à la problématique

de la Couverture santé universelle avec la dernière innovation en date, à savoir la gratuité de la maternité et le suivi post-accouchement. La primature a affirmé avoir alloué suffisamment de moyens pour suivre ce programme.

La nécessité de diversifier l'économie figure parmi les objectifs-clés du gouvernement Sama II. Outre les moyens attendus dans les secteurs stratégiques comme l'agriculture, la pêche et l'élevage, avec la perspective de l'érection des zones économiques spéciales, il convient aussi de rappeler l'un des grands programmes phares qui vise particulièrement le secteur très budgétivore des infrastructures. Nous parlons du Programme de développement des 145 territoires. Récemment, l'Inspection générale des finances a fait un bilan plutôt satisfaisant de la gestion des projets au niveau des bureaux de coordination. Quant à la Primature, elle est confiante de la réalisation des assignations précises du ministère du Développement rural sur les routes de desserte agricole. La bonne nouvelle est sans aucun doute l'injection prochaine des nouveaux investissements, au moins 54 % en plus par rapport aux investissements passés. Enfin, la modernisation de l'administration demeure également une autre priorité du gouvernement au courant de l'exercice 2024.

Laurent Essolomwa

LINAFOOT/LIGUE 1

Pas de vainqueur entre DCMP et Renaissance, Kuya bat Etoile du Kivu

La 29^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) se poursuit normalement à travers le pays, avec des matchs disputés le week-end dernier dans le groupe B.

Le stade Tata Raphaël à Kinshasa a abrité, le 17 septembre, le derby fratricide entre le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et l'Olympique Club Renaissance du Congo. Un but partout, c'est le score de cette rencontre comptant pour la 6^e journée du groupe B du championnat. Chancel Wantete a ouvert la marque pour les Renais à la 28^e minute, concrétisant la domination des « Bana Fibo » dans les deux premiers quarts d'heure de la partie. Il a fallu attendre les temps additionnels du match pour voir les Immaculés égaliser par l'entremise de Bomola Migas. Par ce résultat, DCMP totalise 10 points après quatre matchs. L'OC Renaissance compte 4 points. Notons que les deux équipes se sont affrontées à quinze reprises, et il y a eu quatre résultats à égalité, Renaissance n'a jamais réussi à battre le DCMP, club dont il est issu en 2014 à la suite d'un schisme.

Le même dimanche, l'AC Kuya Sport a dominé l'Etoile du Kivu de Bukavu, en match de la 3^e journée du groupe B, par trois buts à un. Nsengi Ndosimao a ouvert le score à la 23^e minute pour Etoile du Kivu. Mais le club dirigé par le président Jeannot Bi-

nanu a égalisé à la 34^e minute par Retule Asambakani. Tondi Kafuti (47^e minute) et Ngeleka Busumu (88^e minute) ont marqué les deux autres buts de ce club de Kinshasa qui totalise 3 points en 2 sorties. Etoile du Kivu court encore derrière ses premiers points après 4 matchs livrés.

Notons que l'AC Kuya a été endeuillé le 14 septembre, avec le décès du joueur Kiso Mpia. Il s'est effondré sur l'aire de jeu du terrain Elimo Santu du quartier Lilulu dans la commune de Lemba, lors du match amical opposant son club à l'AS Balayi, club évoluant à l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfkin). Kiso Mpia a connu un malaise. Transfuge du FC Mwaka de l'Epfkin, Kiso Mpia devrait évoluer cette saison à Kuya.

V. Club soumet les Aigles du Congo

Après la défaite face à l'AS Dauphin Noir de Goma, l'AS V.Club s'est ressaisie en dominant, le 14 septembre, au stade Tata Raphaël la formation des Aigles du Congo, club issu de la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK) et dirigé par l'ancien président du DCMP, Vidiye Tshimanga. Les Moscovites



Le match entre DCMP et Renaissance du Congo au stade Tata Raphaël à Kinshasa

ont donc remporté cette partie par deux buts à zéro, comptant pour la 4^e journée du championnat. Patrick Banza (2^e minute) et de Roberto Kiatalwa (47^e minute) ont inscrit les deux buts du succès des protégés de la présidente Bestine Kazadi. Éliminés dès le premier tour préli-

minaire de la Ligue des champions par Primeiro do Agosto d'Angola, l'équipe entraînée par Raoul Jean Pierre Shungu n'a plus d'autre issue que de se concentrer sur le championnat national. V.Club compte donc trois points en deux sorties. Les Aigles du Congo, pour leur part, ont enregistré leur troi-

sième défaite au championnat, ne comptant qu'une victoire et un résultat nul en 5 sorties. Rappelons que le même jeudi, l'AC Rangers de Kinshasa soumettait l'Etoile du Kivu par un but à zéro, œuvre de F'undu Mimo à la 51^e minute de jeu.

M.E.



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LEVÉE DE LA SANCTION DU CONGO

Bruno Jean Richard Itoua optimiste

Les basketteurs pourront retrouver les compétitions internationales d'ici à la prochaine saison. Le président de la Fédération congolaise de basketball a fait cette promesse au terme de la 39e édition du championnat national.

Le Congo avait été suspendu après son refus d'organiser l'Afro basket en 2017. « L'année prochaine ce sera le début de la compétition internationale après la levée de la sanction. On y travaille sérieusement. Mais il ne faut pas attendre qu'elle soit levée pour se préparer. Il faut le faire maintenant », a commenté Bruno Jean Richard Itoua.

Le président de la Fécofet a assuré que le directeur technique national va se déployer sur toute l'étendue du territoire national pour sélectionner les athlètes qui vont composer les équipes nationales, qui devraient disputer les matches amicaux au niveau national et international. « Il faut que les sélections nationales de toutes les catégories soient mises en place rapidement. Nous avons déjà la sélection féminine et quand la sanction sera levée on sera prêt », a-t-il expliqué.

Il s'est dit impressionné par le niveau affiché par les équipes au cours des championnats nationaux. La finale des seniors hommes remportée par le Club athlétique renaissance aiglons devant l'Interclub a été d'un très bon niveau.

« Nous avons cinq ou six équipes qui ont à peu près le même niveau. C'est rassurant. Avec un peu de travail, de rigueur, de la confrontation avec d'autres pays, nous devons retrouver notre niveau qui devrait permettre au Congo de participer aux grands rendez-vous internationaux sans craindre d'être ridicule », a-t-il précisé.

Bruno Jean Richard Itoua a, par ailleurs, reconnu que le grand problème du sport était le financement. L'organisation prochaine d'une table ronde à Brazzaville ou à Pointe-Noire avec les entreprises publiques et privées s'inscrit, selon, lui dans le but d'attirer les sponsors et les annonceurs à financer les clubs, les sous-ligues et les ligues. « Nous allons attirer le regard sur nous. Le niveau de la compétition peut être un argument pour les attirer », a-t-il commenté.

Le chantier de la relance est énorme, puisqu'après les championnats nationaux la Fécofet s'est engagée à travailler sur l'organisation de la Coupe du Congo, qui aura lieu en décembre à Pointe-Noire et la Coupe inter-ligue qui va se dérouler soit à Oyo ou à Owando.

James Golden Eloué



Bruno Jean Richard Itoua dévoilant les ambitions de la Fécofet/Adiac

FOOTBALL

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 4^e journée,1^{re} division

Titulaire, Archange Bintsouka ouvre le score à la 6e minute pour le Partizani Tirana, finalement tenu en échec par Egnatia (1-1). Le premier but en championnat de l'attaquant congolais, déjà buteur face à

Astana en qualifications pour la Conférence Ligue. La saison dernière, l'ancien joueur de Kondzo avait été prêté au Kosovo, où il a inscrit 7 buts en 28 matches de championnat.

Angleterre, 5^e journée,1^{re} division

Arrivé dans le 31 août, Han-Noah Massengo n'est pas encore apparu dans le groupe de Burnley, avant-dernier du classement après son match nul à Nottingham Forest (1-1).

Israël, 3^e journée, 1^{re} division

Remplaçants, Mavis Tchibota et Bryan Passi sont entrés à la 76^e lors du match nul de l'Hapoel Tel Aviv à Beer Sheva (0-0).

Italie, 4^e journée, 1^{re} division

Jordi Mboula est resté sur le banc lors du match nul concédé par le Hellas Vérone face à Bologne (0-0).

Portugal, 5^e journée,1^{re} division

Dans le choc des extrêmes, Boavista est

sans pitié avec la lanterne rouge Chaves (4-1). Placé en relayeur gauche dans le milieu à trois portuans, Gaius Makouta se met vite en action : dès la 1^{re}, sur une récupération haute de Resinho, le Congolais contrôle du gauche, dos au but, se retourne et sert Bozenik du droit. Le tir du Slovaque est repoussé par le portier dans les pieds de Morais qui ouvre le score dans le but vide.

Avec ce net succès, les Portuans sont premiers du classement avec 13 points.

Roumanie, 9^e journée,1^{re} division

Mais quel boulet de canon, et du droit s'il-vous-plaît, de Durel Avounou : posté devant la surface adverse sur un coup franc, le gaucher propulse, le cuir, mal repoussé, d'une reprise soudaine et tendue (12^e). Ça sera le seul but du match, suffisant pour que Cluj batte Pretolul et revienne à la 2^e place à 2 longueurs du Steaua Bucarest.

Averti à la 85^e et remplacé à la 90^e+2, Avounou totalise désormais 2 buts depuis son arrivée en Roumanie.

Kablan Ngoma était titulaire lors du match nul de Botosani à Iasi (1-1). Auteur d'un tir enroulé qui passe au-dessus de la lucarne (42^e), remplacé à la 87^e.

Turquie, 5^e journée,1^{re} division

Première titularisation sous le maillot d'Hatayspor pour Chandrel Massanga,



Durel Avounou, buteur face à Petrolul/DR

recruté juste avant la trêve internationale. Avec le milieu congolais associé au Géorgien Aburdjania, Hatayspor prend un point sur le terrain du Fatih Karagumruk (0-0).

Turquie, 5^e journée,
2^e division

Bevic Moussiti Oko est entré à la 81e lors du revers de Boluspor à Kocaelispor (1-2). Défaite également pour Francis Nzaba, titulaire, et Genclerbirligi, face à Eyupspor (1-3).

Camille Delourme

COOPÉRATION CULTURELLE

L'ambassade du Cameroun entend soutenir le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

Le nouvel ambassadeur de la République du Cameroun en République du Congo, Louis Magloire Keumayou, a manifesté le désir de son institution de soutenir le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza lors de sa visite en ce haut lieu d'histoire du Congo.

« Comment ne pas saluer tout particulièrement l'immense travail de la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélinda Ayessa, dont le niveau de culture et de maîtrise du sujet nous a fortement impressionnés. Un travail de fond va désormais se faire entre l'ambassade du Cameroun et le mémorial, pour restituer à cette partie de l'Afrique toute son histoire », a écrit le diplomate camerounais dans le livre d'or du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza.

Par ces propos, Louis Magloire Keumayou a exprimé vivement la volonté de l'ambassade du Cameroun au Congo de soutenir le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza dans sa vision de préserver les valeurs historiques et culturelles, à travers un partenariat que les deux parties mettront en place. A propos, il convient de rappeler que ce mois de septembre paraît claire-



Le tête-à-tête entre la directrice générale du Mémorial et l'ambassadeur du Cameroun au Congo/Adiac

ment comme un mois riche en partenariats pour le haut lieu historique et culturel du Congo. En effet, depuis le début de ce mois en cours, le Mémorial Pierre-Savorgnan-

de-Brazza a renforcé sinon noué comme souvent des partenariats avec les ambassades d'Italie, d'Algérie et du Cameroun.

C'est donc lors de sa visite du

mausolée que l'ambassadeur du Cameroun a manifesté le désir de créer des partenariats entre le Mémorial et les musées du Cameroun. Car, pour lui, le mémorial est

un lieu de mémoire de l'histoire d'Afrique centrale et doit être connecté avec les musées du Cameroun pour restituer cette partie de l'histoire de l'Afrique centrale.

« C'est une œuvre immense qui à elle seule résume tout le travail de diplomatie culturelle abattu par le chef de l'État, le président Denis Sassou N'Guesso. Et je pense qu'il faudra, sans m'inspirer, comprendre aujourd'hui à quel point le passé historique d'un pays comme le Congo va nourrir pour longtemps encore tout le dynamisme qui devrait se mettre en place par les peuples africains pour exister et se positionner dans le grand chantier mondial du développement qui paraît complexe jusqu'aujourd'hui. Pourtant, nous avons tous les atouts en nous appropriant notre histoire pour devenir de véritables leaders parce que nous avons l'avantage plus que d'autres d'être la synthèse parfaite du monde de demain », a-t-il déclaré à l'issue de sa visite.

Bruno Okokana

FESTIVAL MBOTÉ HIP-HOP 2023

La 7^e édition s'invite le 23 septembre à l'IFC

Tout est quasi prêt pour faire vivre au public brazzavillois une soirée riche en sonorités urbaines. En tête d'affiche, Sosey, Waye, BGS et bien sûr d'autres artistes congolais ainsi qu'étrangers.

C'est une palette de fraîcheur juvénile et de talents variés que prévoit cette année le rendez-vous de la musique urbaine. Entre artistes confirmés et ceux en herbe, la scène promet d'être électrique et pleine de surprise. Comme artistes confirmés, on compte Sosey. Originaire de Pointe-Noire, Jo-Phaïte de son vrai nom est un auteur-compositeur congolais naviguant entre le rap, le dancehall, l'Afrodance, l'Afropop, le RnB et le Hip-Hop. L'artiste a débuté sa carrière avec plusieurs singles dont « Wapi Ngué » (2015). C'est en 2016 que Sosey se fait connaître au grand public avec « Ko yoka té ». Un morceau qui lui a valu une tournée africaine et la participation à de célèbres émissions. Puis des singles s'en sont suivis tels « Miss your body », « Be my woman » ... En 2018, Sosey rejoint pour une courte durée Sony Music France. Néanmoins, cette collaboration lui aura permis de coopérer avec de nombreux artistes de la scène congolaise et internationale. Après cela, l'artiste prend une pause pour revenir plus reluisant en début 2023 avec son titre afropop aux influences de zouk « Deux

à deux », suivi quelques mois après de « Faya ». Depuis, l'artiste garde en haleine les mélomanes au rythme de ses mélodies tendres et douces. C'est avec plaisir qu'il entend bercer musicalement le public brazzavillois ce week-end à l'IFC.

Outre Sosey, le festival Mboté Hip-Hop comptera une fois de plus sur la présence scénique et la discographie de l'artiste Young Ace Waye pour réjouir le public qui fera son déplacement pour assister à l'événement. Pour la petite histoire, c'est au sein de son groupe Bones Clique, composé de Snom, Slmsi, GRC, et B-Tween que l'artiste a débuté sa carrière. Il sort en 2014 la mixtape « The Bone Theory » avec Bones Clique puis son EP « Dear uncle Sam » la même année. Son single « Le Bord la », sorti en novembre 2018, connaît un grand succès et le propulse sur la scène nationale. Son single « Mbok'Oyo » tourné exclusivement à Brazzaville, entre à la 130^e place au top 200 du Hip-Hop français sur iTunes. C'est avec ce titre qu'il a remporté le Prix Rfi Découvertes 2020 et, depuis, l'artiste vit ses instants de gloire entre son pays natal et l'étranger pour



diverses collaborations. Fille de l'ancien rappeur DJ King Biggerman, la jeune artiste brazzavilloise Jessy B sera également de la partie du festival Mboté Hip-Hop 2023. De son vrai nom Jessica Francia Diatsona Biggerman, la vingtaine pile, l'artiste a grandi avec le flow et s'impose aujourd'hui comme l'une des rappeuses confirmées du Congo. Elle fait sa première scène au côté de son père alors qu'elle n'avait que cinq ans. Un

monde qu'elle ne quittera plus, après en avoir pris le goût. Quelques années plus tard, elle se met à écrire des textes et enregistre son premier single « Barbe à papa », qui lui fera prendre conscience de sa passion pour la musique et de son talent d'artiste. Avec sa voix grave et son style singulier, Jessy-B sait trouver les mots justes pour faire vibrer ses fans.

La Côte d'Ivoire représentée cette année

Dans un milieu à dominance masculine, de plus en plus de femmes ivoiriennes se frayent un chemin pour se hisser au sommet des classements. C'est le cas de Brou Andréa Carolle, de son nom d'artiste DRE-A. Ancienne étudiante en communication à l'université Alassane Ouattara de Bouaké, c'est en 2019 que la jeune artiste décide de se lancer pleinement dans une carrière musicale. C'est à travers plusieurs vidéos de rap freestyle qu'elle se construit une notoriété. Son premier single « On fait comme dab » sort en

octobre 2019. Depuis, elle en a fait du chemin. Désormais sous la protection de Sony Music, Dre-A a sorti son premier EP de sept titres « Rap ivoire c'est pas lycée garçon » le 8 mars dernier. Le choix de cette date n'est pas anodin. On y retrouve ses collaborations avec les rappeuses Mosty et Le Juice entre autres.

Des artistes en herbe à découvrir

Avant la montée sur scène des têtes d'affiche du festival, l'institut français du Congo (IFC) entend céder le podium aux gagnants des tremplins Mboté Hip-hop 2023, catégorie Musiques urbaines. Il s'agit entre autres de Bak Dan. Cet artiste qui a remporté la première place suite aux battles mettra en avant, pour la première fois, le gospel chrétien. Son talent et sa présence scénique sont à découvrir ce 23 septembre. En dehors de lui, Meetry Kharello et Nayanka, arrivés respectivement en deuxième et troisième places, pourront également faire parler de leurs talents lors de l'événement. Notons que l'entrée au festival Mboté Hip-Hop est gratuite.

Merveille Jessica Atipo